

HE MANŒUVRE (HTA) FORMATION INITIALE



RAPPEL DE L'OBLIGATION REGLEMENTAIRE

Article 4544-10 du Code du Travail: « Avant de délivrer l'habilitation, l'employeur s'assure que le travailleur a reçu la formation théorique et pratique qui lui confère la connaissance des risques liés à l'électricité et des mesures à prendre pour intervenir en sécurité lors de l'exécution des opérations qui lui sont confiées ».

L'arrêté du 26/04/2012 définit les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ainsi que les modalités recommandées pour leur exécution

OBJECTIFS

- ◆ Connaître la réglementation électrique et les risques présentés par les installations et équipements, conformément à la norme NF C 18-510.
- ◆ Mettre en application les connaissances acquises, lors de manœuvres hors tension sur des équipements HT.

CONTENU :

◆ INTRODUCTION - GENERALITES

◆ TRONC COMMUN 1

- Grandeurs électriques: courant, tension, résistance, puissance,...
- Effets du courant électrique sur le corps humain;
- Noms et limites des différents domaines de tension;
- Zones d'environnements et leurs limites;
- Principe d'une habilitation;
- Définition des symboles d'habilitation;
- Prescriptions associées aux zones de travail;
- Equipements de protection collective et leur fonction;
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement;
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel
- Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.

◆ MODULE HE MANŒUVRE

- Identifier les limites de l'habilitation HE Manœuvre et le CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE ou le CHARGE DE CONSIGNATION pour échanger les informations nécessaires.
- Connaître les instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres;
- Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.
- Réaliser des manœuvres dans le DOMAINE DE TENSION concerné.
- Rendre compte de son activité (informations et documents).

◆ TRAVAUX PRATIQUES

- * Application pratique des connaissances acquises.

◆ CONTRÔLE DES ACQUIS

- Test d'évaluation (pratique et QCM)

◆ CONCLUSION

- Synthèse et évaluation de la formation

METHODES - MOYENS PEDAGOGIQUES :

A travers de nombreux supports pédagogiques (vidéos, documents...), notre formateur, technicien expérimenté dans le domaine électrique et la formation pour adultes, amène les stagiaires, sous forme d'exercices pratiques et/ou théoriques, à trouver des solutions face à des situations variées, basées sur des cas concrets.

PUBLIC CONCERNE :

Personnel non électricien ou électricien autorisé à effectuer des manœuvres en haute tension (Manœuvre d'exploitation, de consignation, ou d'urgences).

PRE-REQUIS: Aucun

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 10 personnes (maximum)

DUREE DE LA FORMATION : 2 jours (14H00)

EVALUATION - REMARQUES :

Les acquis sont évalués sous forme de QCM

En cas de réussite au QCM, une attestation de formation est remise à l'employeur afin qu'il puisse délivrer l'habilitation au salarié.

La norme NF C 18-510 recommande un recyclage tous les 3 ans.

MOYENS DE SUIVI :

Le formateur et les stagiaires signent une feuille d'émargement par demi-journée.